



Comité d'Animation pour les  
Loisirs du PErsoneel territorial  
de la Ville de Créteil

Créteil, le 15 mai 2024

Objet : Assemblée générale ordinaire 2024.

Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de notre association, et sur décision du Conseil d'Administration en date du 14 mai 2024, je vous serai obligée de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 qui aura lieu le :

**Jeudi 13 juin 2024**

A partir de 18h00

Dans nos locaux au 22 rue de Mesly 94000 CRETEIL

Sont à l'ordre du jour les questions suivantes :

- Rapport moral 2023
- Rapport financier 2023
- Affaires diverses

Vous retrouverez en consultation, le Rapport moral et le Rapport financier, sur notre site internet <https://www.calpecc.fr>, onglet « le conseil », rubrique « Assemblée Générale Ordinaire 2024 ».

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nathalie ESTIVAL-BUNOUF

---

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : HÔTEL DE VILLE • Place Salvador Allende • 94010 Créteil Cedex

Siège administratif : 22 rue de Mesly • 94000 Créteil

Téléphone : 01 49 80 88 88 • Courriel : [calpecc@outlook.fr](mailto:calpecc@outlook.fr) • Internet : <https://www.calpecc.fr>

---

Toute correspondance destinée au CALPECC doit être adressée à Madame la Présidente